

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 25
votants : 27

L'an deux mille quatorze
le vingt-cinq du mois d'avril à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**,
Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **le 17 avril 2014**

OBJET :

APPROBATION DU
COMPTE DE GESTION
DE LA COMMUNE DE
DRAP - EXERCICE
2013- DRESSE PAR MR
JEAN-CLAUDE
NABHOLTZ, RECEVEUR.

PRESENTS : Romain BIANCHI / Alexandra RUSSO/ Philippe MINEUR/
Virginie GIMENEZ/ Gracienne DODAIN/ Serge DIGANI/ Christine
DECORDIER/ Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Françoise
DAMILANO /Philippe JANIN/ Taoufik FATFOUTA/ Sonia
CHAKROUNI / Jean-Luc CAMBRA/ Nathalie DIGANI / Jean-Marc
GIMENEZ/ Melanie MORINI/ Eddie DEGIOVANNI / Catherine DINI
/ Charles BEVACQUA/ Martine DUNOYER DE SEGONZAC /Jean-
Pierre VESTRI / José DRAGONI/ Marc LEROY/ Delphine LEROY
PROCURATIONS : Sophie ESPOSITO à Philippe JANIN / Emmanuelle
GAZIELLO à Marc LEROY
Secrétaire de séance : Martine DUNOYER DE SEGONZAC

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur
Robert NARDELLI, Maire.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice
2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres
définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses
effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres
de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion
dressé par le Receveur, accompagné des états de
développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif,
l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à
payer,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif
de l'exercice 2013,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses
écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de
l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de
tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a été
procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de
passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er
Janvier 2013 au 31 Décembre 2013, y compris celles relatives à la
journée complémentaire,

Signature



Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs actives,

Déclare, par 5 voix pour et 22 abstentions, que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI
MAIRE DE DRAP



Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture le : 30.4. 2014
et publication en Mairie
le : 5.5. 2014

Signature

